

## Règlement

### → Remboursement des frais de formation pour l'équipe d'encadrement des camps sportifs PluSport

PluSport propose à l'équipe d'encadrement de ses camps sportifs un remboursement des frais d'inscription aux cours de formation.

Le remboursement du 1/5 des frais déjà payés peut être demandé (sur présentation d'une quittance) pour chaque engagement dans un camp sportif. Les participations au camp peuvent être créditées 2 ans rétroactivement à partir de l'année au cours de laquelle la formation a été suivie (pour les cours de formation à partir du 01.01.2019) Ainsi, les frais d'inscription devraient être intégralement remboursés après 5 camps sportifs (5 semaines).

Les remboursements suivants sont appliqués pour les cours:

	Prix du cours	Remboursement par camp
<b>Module d'assistant</b>	CHF 472.00	CHF 94.40
Formation générale en sport-handicap	CHF 442.00	CHF 88.40
Formation spécialisée en sport-handicap	CHF 442.00	CHF 88.40
Cours d'introduction sport-handicap	CHF 284.00	CHF 56.80
Module de formation sports de neige	CHF 526.00	CHF 105.20
Séminaire camps sportifs & voyages	CHF 284.00	CHF 56.80

Seules les personnes ayant suivi les cours de formation mentionnés ci-dessus peuvent bénéficier de cette offre. Les cours de formation continue n'y sont pas inclus.

Le département de la formation se tient à disposition pour toute éventuelle question ou conseil.

### PluSport

Sport Handicap Suisse

Sportcamps & Formation